



Mardi 13 février 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lancement officiel du « SPÔTT Camargue »

#### Un engagement fort des partenaires pour un développement harmonieux du tourisme de la Camargue

La destination Camargue a été lauréate en 2016, du dernier appel à projet SPÔTT porté par le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire au sein du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Valoriser les territoires, mettre en avant leur excellence touristique, proposer une offre de proximité de qualité véhiculant des valeurs communes autour d'une identité authentique : tels sont les objectifs des contrats de « Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux » (SPÔTT)\*. Parmi 47 dossiers présentés, seulement 11 dossiers ont été retenus dont le SPÔTT Camargue.

Le contrat SPÔTT Camargue a pour objectif d'organiser, au-delà des frontières administratives, une offre touristique maîtrisée et durable en s'appuyant sur des ressources transversales : patrimoine naturel et bâti ; culture ; traditions ; savoir-faire et terroir.

#### **Pourquoi un SPÔTT en Camargue ?**

Les paysages préservés et reconnus mondialement (**Parc naturel régional de Camargue, « Grand Site de France » de la Camargue Gardoise**, zone Réserve Biosphère par l'UNESCO), le patrimoine remarquable, les savoir-faire et les pratiques culturelles héritées d'un passé commun ont fait de la Camargue une destination touristique qui compte parmi les plus originales du sud de la France.

Le Contrat de Structuration de Pôle Touristique Territorial de la Camargue doit **contribuer à structurer et** valoriser le développement touristique de ces terres de Camargue, dans une dimension de tourisme durable.

Ainsi, l'ensemble des acteurs, **institutionnels ou professionnels** partenaires du **dossier**, s'attache à la préservation de valeurs communes visant à un développement touristique maîtrisé qui passe par la recherche d'un équilibre difficile à trouver mais indispensable : celui d'une fréquentation touristique solidaire bâtie avec les hommes, les territoires et les espaces de la Camargue.

Aujourd'hui les premiers travaux démarrent avec la constitution des groupes de travail et **la signature de la charte d'engagement.**

## Le SPÔTT Camargue : quel territoire ?

Le territoire du contrat SPÔTT Camargue se partage en deux zones, clairement identifiées : une zone « cœur » et une zone dite « d'influence ».

- La zone « cœur », nommée « La Camargue » correspond au périmètre de la zone centrale et de la zone tampon de la "Réserve de Biosphère de Camargue ». 13 communes se situent dans cette zone : Le Grau-du-Roi/Port-Camargue, Aigues-Mortes, Saint-Laurent-d'Aigouze, Aimargues, Le-Cailar, Vauvert, Beauvoisin, St Gilles, Fourques, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et les Saintes-Maries-de-la-Mer.

- La zone "d'influence" entoure la zone « Cœur » et partage avec elle un certain nombre d'éléments géographiques, paysagers et culturels. Les frontières de cette zone ne sont pas définies précisément.

## Le SPÔTT Camargue : quelle gouvernance ?

- Un comité de pilotage pour impulser la dynamique et assurer le suivi du contrat. Il est constitué des élus ou des représentants des structures institutionnelles du territoire : les 3 Agences de Développement Touristique (Provence Tourisme, Gard Tourisme et Hérault Tourisme), le Parc Naturel Régional de Camargue, le Syndicat Mixte Camargue Gardoise, les Comités Régionaux Touristiques de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de la région Occitanie, l'Etat (DIRECCTE Occitanie et DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur), les représentants des partenaires institutionnels de la compétence tourisme dans les Communautés de communes ou communautés d'Agglo (Offices Tourisme, Offices Tourisme Intercommunal, EPCI) et les représentants des groupements d'intercommunalités type PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)
- 5 comités techniques, animés par les chargés de mission des structures porteuses, qui vont rassembler les acteurs privés et publics de la destination.

## Le SPÔTT Camargue : des comités techniques multi regards pour un travail efficient

Plusieurs comités techniques sont constitués dès aujourd'hui portant sur les thématiques retenues dans le contrat signé avec l'État :

- Comité technique **patrimoine naturel** (animateur Provence Tourisme)

**Enjeux :** Concilier l'accueil des visiteurs et la préservation des milieux en proposant une sensibilisation et une offre plus accessible de découverte raisonnée du patrimoine naturel.

- Comité technique **patrimoine bâti** (animateur Provence Tourisme)

**Enjeux :** Mieux révéler le patrimoine méconnu et diffus qui permet de raconter l'histoire de la Camargue et capitaliser sur les patrimoines emblématiques (Aigues-Mortes, Arles ...) pour organiser un maillage de l'offre sur le territoire.

- Comité technique **Agritourisme** (animateur Gard Tourisme)

**Enjeux :** Mieux valoriser les savoir-faire, la culture et les traditions pour favoriser la rencontre et répondre aux attentes des visiteurs en recherche de compréhension du territoire et de produits de qualité. Ainsi, conforter l'économie locale.

- Comité technique **Traditions Camarguaises** (animateur Gard Tourisme)

**Enjeux :** Garder vivantes les traditions et les valeurs Camarguaises ; éviter les tentations de folklorisation en favorisant la rencontre entre les habitants fiers de leur culture et les visiteurs à la recherche d'expérience

- Comité technique **Tourisme fluvio maritime** (animateur Hérault Tourisme)

**Enjeux :** Utiliser les voies navigables comme axes de découverte de la Camargue en mode doux.

L'ensemble des partenaires du SPÔTT Camargue s'engagent ainsi autour de la Charte d'engagement qui précise les contours du SPÔTT et ses objectifs, signée ce jour.

Le SPÔTT Camargue permet aux territoires de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie de projet d'Atout France et d'une mise en réseau avec les territoires des autres contrats SPÔTT.

\* Les SPÔTT tendent à :

- \* favoriser le développement d'un tourisme authentique et maîtrisé d'un territoire spécifique
- \* répondre mieux aux attentes des touristes en dépassant les limites administratives et en proposant une offre concertée et globale
- \* conquérir de nouvelles parts de marchés
- \* accroître la durée des séjours ou encore la consommation journalière

Le maître mot est une coopération entre les territoires et les acteurs, privés et publics, des niveaux régionaux, départementaux, intercommunaux et communaux.

**Contacts : Claire Pradel**, Responsable de la Communications institutionnelle Gard Tourisme

Tel : 04 66 36 96 35 / Fax : 04 66 36 13 14 / 06 18 71 36 64

pradel@tourismegard.com - www.tourismegard.com

**Jean-François Pouget**, Directeur de la Communication institutionnelle Hérault Tourisme

Tel : 04 67 67 71 32 / jfpouget@herault-tourisme.com

**Marie Lansonneur** – Chargée de communication Provence Tourisme Tel : 04 91 13 84 06 / [mlansonneur@myprovence.fr](mailto:mlansonneur@myprovence.fr)

??? communication du Syndicat

**Muriel Cervilla**, responsable événementielle et relations presse de Parc Naturel Régional de Camargue

Tel : 04 90 97 19 89 / 06 21 87 00 32

[m.cervilla@parc-camargue.fr](mailto:m.cervilla@parc-camargue.fr)